



**MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE,
MOUSSA FAKI MAHAMAT, À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME**

**A tous les Citoyens africains,
A toutes les femmes et filles de notre continent,**

Addis Abéba, le 8 mars 2018: Le 30^{ème} Sommet de l'Union africaine, tenu en janvier 2018, a renforcé notre volonté commune de transformer positivement la vie des plus de 600 millions de femmes et filles africaines vivant aussi bien en milieu rural qu'urbain.

L'adoption d'une décision sur le principe de la parité d'ici 2025 dans toutes les fonctions professionnelles au sein des organes et institutions de notre Union représente une avancée majeure.

En vue de la réalisation de ces nobles objectifs, je me suis assigné comme mission prioritaire, avec mes collègues de la Commission, la mobilisation de toutes les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la transformation accélérée du statut des femmes et des jeunes. Ce faisant, nous nous attachons à mettre en œuvre effectivement les aspirations et les engagements de l'Agenda 2063.

Comme je l'ai dit le 4 décembre 2017 à l'occasion des 16 Jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles, le harcèlement sexuel ne sera toléré sous aucune forme. En tant que dirigeant de notre institution, je me fais le devoir de veiller au respect de notre Code d'Éthique avec une Tolérance Zéro!

Par ailleurs, nous veillerons à l'intégration des femmes et des filles, ainsi que des jeunes, dans le processus de mise en œuvre de tous les projets-phares de l'Agenda 2063, afin d'asseoir des bases solides et durables pour la transformation progressive et inclusive de notre continent et la réalisation de la vision d'une Afrique intégrée et prospère, débarrassée des conflits et jouant pleinement son rôle dans le concert international.

C'est le lieu ici de réaffirmer notre ferme engagement à vaincre la corruption, le thème de notre Organisation pour l'année 2018. En effet, les nombreuses transactions illicites et la violence dont sont assez fréquemment victimes les femmes œuvrant dans le secteur informel transfrontalier constituent des obstacles au développement économique de notre continent.

Nous saisissons cette heureuse occasion de la Fête annuelle de la Femme pour féliciter ceux de nos Etats membres qui ont excellé dans l'intégration des femmes dans les structures de gouvernance. Nous encourageons également nos Etats membres à mettre en œuvre les engagements contenus dans la Déclaration solennelle de la Conférence de l'Union africaine sur l'égalité entre les sexes.

Je félicite les 24 pays qui ont, à ce jour, lancé des campagnes de lutte contre le mariage des enfants. J'encourage tous les autres Etats à suivre cet exemple et à prendre les mesures attendues d'eux au cours de l'année 2018.

La célébration, le 6 février, de la Journée internationale sur la Tolérance Zéro face aux mutilations génitales féminines est aussi le témoignage de notre détermination à mettre fin à ces pratiques traditionnelles néfastes d'ici 2030.

Nous nous sommes également engagés à améliorer les conditions de vie des femmes rurales. A cet égard, les mesures suivantes revêtent une importance cruciale: la modernisation de l'agriculture, l'accès à l'héritage familial, la scolarisation des filles, la réduction de la mortalité infantile et des décès consécutifs à l'accouchement, tant il est impératif qu'aucune femme ne perde la vie en la donnant, la poursuite résolue de la lutte contre le VIH/SIDA, dont les femmes sont les principales victimes, l'accès au financement pour des projets d'autonomisation des femmes et bien d'autres programmes agréés dans le Protocole de Maputo de 2003.

Ce 8 mars, je renouvelle mon appel pour des actions concrètes, décisives et pérennes. La promotion de la femme n'est pas une faveur, mais un impératif pour le respect de la dignité humaine et le développement du continent.

J'encourage les femmes et filles d'Afrique à prendre leur destinée en main, en saisissant toutes les opportunités qui s'offrent pour affirmer leurs droits tels que consignés dans nos instruments juridiques pertinents.

Ce 8 mars, je lance un appel à nous tous, femmes et hommes, à presser le pas pour le progrès pour, comme l'a si bien dit le Président de notre Union, le Président Paul Kagamé du Rwanda, pleinement reconnaître aux femmes et aux filles leur rôle et leurs droits.

Bonne fête aux femmes et filles d'Afrique